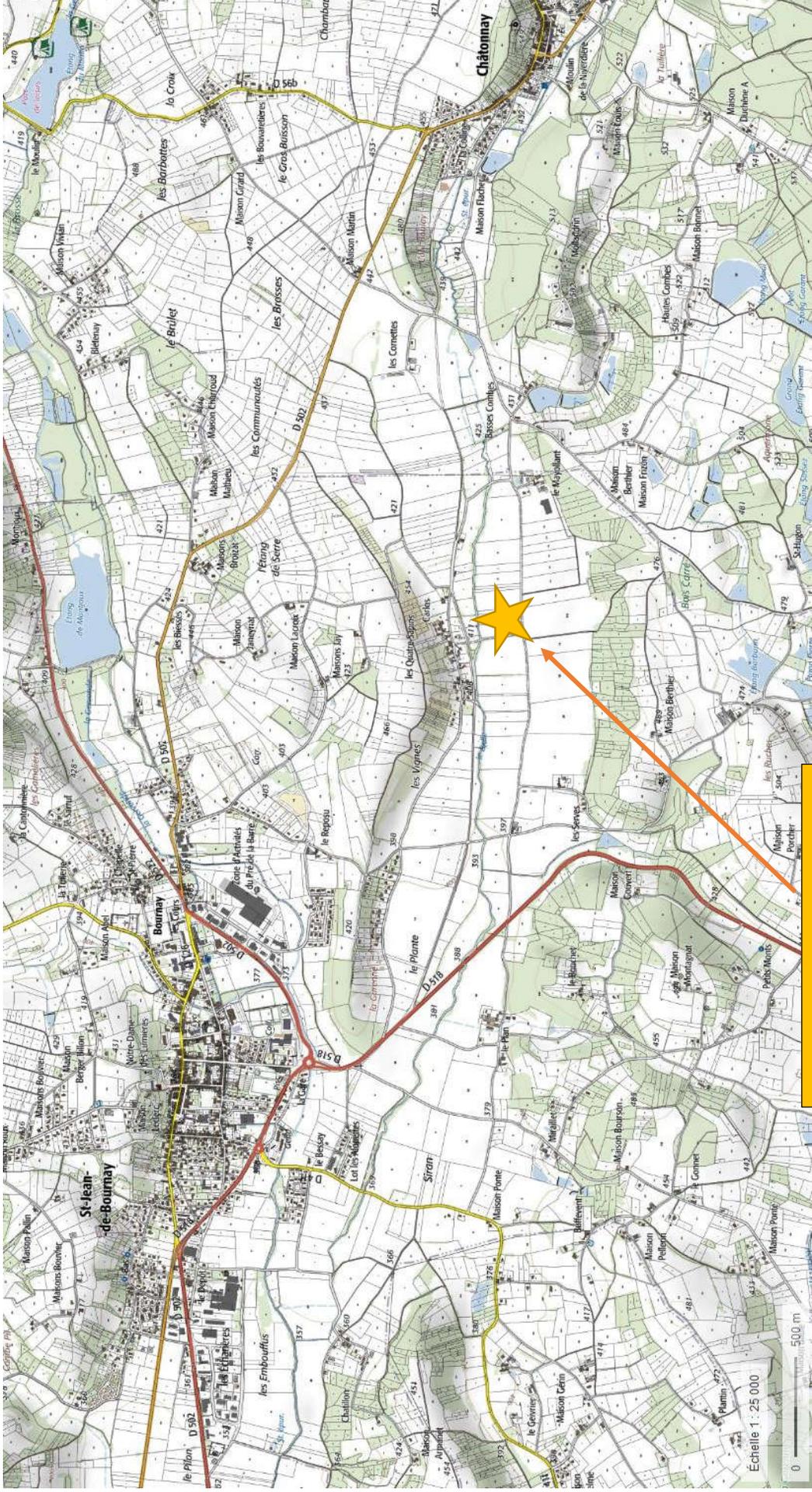


## **PARTIE 2 - EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION** **PROJETEE SUR UNE CARTE AU 1/25 000**

Source : Geoportail.fr



**Implantation de l'installation**

## **PARTIE 3 - PLAN AU 1/ 2 500 DES ABORDS DE L'INSTALLATION**

PLAN E1 : Plan au 1/ 2 500

Source : Geoportail.fr



## X. L'ENVIRONNEMENT FONCIER ET VOISINAGE PROCHE

L'implantation du projet de l'unité de méthanisation est prévue sur la parcelle n° 121, section ZD ou la surface potentiellement disponible est de plus de 7.1 ha. (Plan cadastrale ci-dessous).

L'habitation la plus proche est à 350m au Nord. L'habitation la plus proche à l'Ouest est à 400 mètres, et l'habitation la plus proche à l'Est est l'exploitation agricole de l'un des porteurs de projet, propriétaire de la parcelle d'implantation du projet. Ces distances convenables permettront de limiter les risques de nuisances de l'installation en phase d'activité.

Se référer au **PLAN 2 : Plan de zonage et distances**



Comme précité, l'unité sera située sur une parcelle jusqu'alors propriété de l'un des porteurs de projet. Les démarches d'acquisition du terrain sont initiées, et la promesse de vente est présentée en **Annexe 2**.

La surface nécessaire à l'implantation de l'unité est estimée à 2,6 hectares. Par ailleurs, le site est entouré de parcelles agricoles.

L'occupation actuelle de la parcelle est de type grandes cultures, avec une prédominance maïs dans la rotation.

A proximité du site du projet, se trouvent essentiellement des zones de grandes cultures.

### JUSTIFICATION DE L'IMPLANTATION

L'implantation du site a été ciblée afin d'obtenir un consensus entre la distance aux exploitations, la distance au réseau GRDF, et en essayant de s'éloigner au maximum de toute zone d'habitation.

Plusieurs possibilités de terrain avaient été étudiées en amont, avec à chaque fois une trop forte proximité aux habitations, aux zones naturelles protégées ou aux zones à risque naturels (inondation notamment).

Les tracés de raccordement envisagés sont présentés sur le **PLAN 6 : Plan de raccordement**